

Gornac vers la transition

GORNAC

Depuis le début de 2018, la petite commune de Gornac s'est lancée dans un cycle de projection de documentaires qui tentent de donner des solutions sur la transition environnementale. Des séances gratuites dans la salle des fêtes, suivies de débats plus ou moins passionnés, se terminent autour d'un verre de cidre.

Le cinquième film de l'année était le maintenant classique *Zéro phyto, 100 % bio*, qui montre les tentatives des communes pour se mettre en conformité avec les nouvelles lois sur l'interdiction des désherbants chimiques dans les espaces verts.

À l'origine de cette démarche, le maire de Gornac, Didier Lamouroux, avait organisé une présentation de ce qui se faisait dans deux communes voisines (Bellefont et Courpiac, 233 et 121 habitants) et de ce qu'il avait lui-même mis en place. Les élus de ces communes ont présenté leurs actions : changement des habitudes, herbe naturelle, film isolant et gravier, chasse aux mauvaises herbes manuelle... Des mesures bien acceptées par la population,



La débroussailleuse électrique à lames contrarotatives. Ph PM

sauf au début pour les cimetières, mais maintenant, avec un joli gazon, tout est rentré dans l'ordre.

Pour Gornac (400 habitants), après une année de tâtonnements et d'essais, le maire a décidé de franchir le pas en s'équipant de 4 machines électriques de la société Pellenc, destinées à l'entretien des espaces verts en milieu urbain : une nouvelle génération de matériels, confortables pour l'utilisateur, silencieux, très efficaces, pratiquement sans entretien et économes en énergie. Le nouveau parc se compose d'une balayeuse, d'une tondeuse, d'une bineuse et d'une

débroussailleuse, toutes électriques avec une autonomie de 6 heures.

Une démonstration très convaincante était faite par l'employé communal en extérieur, devant un public impressionné par la débroussailleuse à lames « contrarotatives » qui broie l'herbe dans les graviers sans aucune projection, et par la binette électrique qui désherbe sur plusieurs largeurs. Utilisées depuis 6 mois dans la commune, ces 4 machines ont permis de commencer une transition environnementale et énergétique.

Patrick MARICHAL

Le Département s'engage sur le chantier de l'école

SAUVETERRE DE GUYENNE

La restructuration complète et l'extension de l'école élémentaire de Sauveterre deviennent réalité et engagent la commune dans une politique ambitieuse et volontaire pour l'année 2018, avec un budget de 1,19 millions d'euros.

Le futur chantier est en gestation depuis plusieurs années, avec des projets architecturaux et des coûts différents. Après des réunions de concertation entre les parties prenantes, constructeurs, élus, enseignants et parents d'élèves ont finalement adopté le projet actuel.

La solution de facilité était de construire une nouvelle école, qui aurait été forcément à l'extérieur de la bastide du XIII^e siècle, mais la volonté de la municipalité était de garder cet élément important de la vie à l'intérieur. Tout a été mis en œuvre pour conserver l'école à son emplacement d'origine, en la modernisant et en l'adaptant aux pratiques pédagogiques actuelles et en anticipant sur une future aug-



La convention d'aménagement de l'école est signée. Ph PM

mentation de la population.

Les travaux vont porter sur la création de 10 unités pédagogiques, dont 5 salles de classes, une salle d'activités, une bibliothèque, une salle d'arts plastiques, toutes équipées de neuf et avec du matériel informatique. Le bâtiment principal va être remis à neuf et mis en valeur par la destruction des constructions vétustes qui l'entouraient. Ce gain de place permettra la mise en place d'un nouveau restaurant scolaire et d'une cuisine, d'un préau et d'une cour plus grande et plus accessible.

Le projet a séduit le Département qui a décidé de participer au financement de l'école à hauteur de 280.000 euros.

La convention a été signée après une visite de l'école par Jean-Luc Gleyze, président du Département ; Bernard Castagnet, conseiller départemental et Yves d'Amécourt, maire de Sauveterre-de-Guyenne. Dans ce projet, la part de l'État, représenté par le sous-préfet Eric Suzanne, est de 620.000 euros.

Patrick MARICHAL

Vivre en Libournais

Mémento

Correspondants

Pascal Imbert pour les cantons de Branne et Pujols (pascal.imbert.0506@gmail.com). Gérard Soulé-Limendoux pour les cantons de Libourne et Lussac (contact.gsl@laposte.net).

Gardes médicales

Médecins. SOS Médecins, 45 rue de la Pelouse-de-Douet et 19 av. Georges-Clémenceau, à Cenon (05.56.44.74.74). Nordine Fattani, Maison de santé, 4, rue du collège, à Rauzan (05.33.03.00.33). Maximilien Guerry, 31, av. des Cavernes, à Izon (05.57.74.86.45).

Pharmacie. Dimanche 1^{er} juillet: pharmacie du Stade, 19, av. du Général-de-Gaulle, à Libourne (05.57.51.05.81). Le service des pharmacies pour la nuit n'est assuré que par l'intermédiaire de la gendarmerie (05.57.55.28.30).

Église

Messes à Libourne. Samedi 30 juin à 16h, Chapelle de l'Hôpital. Dimanche 1^{er} juillet à 10h30, Saint-Jean-Baptiste.

LIBOURNE

Gala de danse. *Émotions* : vendredi 29 et samedi 30 juin à 20h au théâtre du Libournia. Réservations : 05.57.51.58.50 ou 06.89.67.05.00.

Expositions. *Bons baisers de Libourne* des élèves de l'école d'arts plastiques. Jusqu'au 31 août à la médiathèque Condorcet. Contact : 05.57.25.02.58. *Le peintre aux visages* de Jacques-Émile Blanche. Jusqu'au 22 septembre à la chapelle du Carmel. Contact : 05.57.55.33.44.

ATP : 30 ans déjà

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

Il y a 30 ans naissait l'Atelier-Théâtre-Philmer, plus couramment appelé ATP. Toutes ces années auront permis de traduire ses principes fondateurs d'égalité et de solidarité sous la forme d'une expression artistique créative et enthousiaste. Cet engagement s'est également vérifié à l'étranger, comme à Toyama au Japon en août 2000 : 14 ados avaient alors présenté *Sur le chemin... Imprévu* sous la direction de leur metteuse en scène, Marie-Simone Pussetto.

Un tel anniversaire ne pouvait être transparent pour un public fidèle qui le restera encore longtemps. Jusqu'au dimanche 8 juillet, plusieurs événements gratuits vont donc lui être proposés. Les jeunes de l'ATP et de Bo'Zarts-sur-l'Isle ont ainsi regroupé leur talent qui est à voir dans une exposition de peinture en salle Raymond-Bonnot. Y ont participé les Bout'chou de Léa Walter et les élèves de Gonzague Conte, tous deux professeurs d'arts plastiques, de même que Michèle Ferranti, artiste bénévole et présidente de Bo'Zarts-sur-l'Isle.

Ce décor planté, il faut



À 30 ans, l'ATP atteint l'âge de raison en conservant son énergie créatrice. Ph DR

noter quelques dates clefs qui vont égrener la période : samedi 30 juin de 15h à 17h avec Guillaume Rapeau et Michèle Zajkowski, la salle Raymond-Bonnot permettra à tout public de s'exercer aux arts du cirque (jonglage, équilibre, diablo, cerceaux, échasses, etc.).

Mercredi 4 juillet à 14h30 aura lieu un autre atelier cirque pour tous avec Guillaume Rapeau : une façon

d'apprécier en toute connaissance de cause *Les 5 dits des clowns au prince* d'après l'œuvre de Jean-Paul Alègre, sur une mise en scène de Jules Mona, Michèle Zajkowski et Guillaume Rapeau, les samedi 30 juin et vendredi 6 juillet à 21h en salle Raymond-Bonnot.

Dans ce même lieu suivra, le 7 juillet à 15h, la compagnie Sauce-Théâtre de Mérignac pour *Un autre regard*, avant

qu'à 21h la soirée ne devienne magique autour de Guillaume Rapeau, Guypix et Pierre Dénys.

En guise de grand final, toujours en salle Raymond-Bonnot, un après-midi festif, musical, chanté et dansé, rassemblera acteurs et spectateurs le 8 juillet à partir de 15h.

Camille DESCHAMPS

Contact : 06.86.76.25.22.